

Plan régional
pour une orientation
tout au long de la vie

2019/2022

ORIEN- TATION



 Région
PAYS DE LA LOIRE

sommaire

AXE I	L'ORIENTATION : DÉCOUVRIR LES MÉTIERS	p 9
AXE II	L'ORIENTATION : CHOISIR SON MÉTIER ET SA FORMATION ..	p 15
AXE III	L'ORIENTATION : REBONDIR TOUT AU LONG DE LA VIE.....	p 21
AXE IV	L'ORIENTATION : AGIR ET COORDONNER AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES ACTEURS.....	p 27

Des solutions pragmatiques et innovantes pour une orientation tout au long de la vie

Trouver sa voie, découvrir ses talents, détecter les métiers de demain, rebondir, favoriser les rencontres entre le monde de l'entreprise et de l'éducation, s'orienter tout au long de la vie : la Région voit son rôle renforcé en matière d'orientation avec la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018.

Elle a décidé de se saisir pleinement de cette nouvelle compétence pour relever une pluralité de défis : l'emploi et particulièrement celui des jeunes, le décrochage scolaire, l'abandon des étudiants au cours de leurs études supérieures, et plus généralement le défi de tous ceux qui sont en reconversion professionnelle.

Un Plan régional pour l'orientation, né d'une large consultation et de l'organisation d'un Grenelle de l'orientation, a été voté par le Conseil régional le 17 juin 2019. Issu d'un travail collectif, marque de fabrique de la Région, ce plan est le fruit de la mobilisation de l'ensemble des acteurs (les associations dont celles des parents d'élèves, les entreprises, les collèges, les lycées, les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de formation professionnelle, les services académiques de l'Éducation nationale, les fédérations professionnelles...) : 250 personnes auditionnées, plus de 6 000 réponses à notre questionnaire adressé aux 15-30 ans et près de 500 acteurs de l'orientation présents à notre Grenelle.

Avec des mesures innovantes et concrètes, l'ambition de ce plan est de permettre, d'encourager et de faciliter l'orientation de tous les Ligériens tout au long de la vie.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Christelle MORANÇAIS
Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire

Le Plan pour l'orientation tout au long de la vie qui vous est présenté dans ce rapport, est le fruit d'un travail d'écoute, de concertation et de proposition. Il s'articule en quatre axes et 22 mesures. Les trois premiers axes sont consacrés à la découverte, au choix et au rebond vers un métier. Le quatrième axe coordonne l'ensemble de ces mesures. Ce plan est au service d'une seule ambition, celle de permettre, d'encourager et de faciliter l'orientation de tous les Ligériens tout au long de la vie.

Cette feuille de route se déroulera de manière coordonnée et complémentaire avec l'État, conformément à la loi et au cadre national de référence publié le 6 juin 2019.



© Région Pays de la Loire / N. Dumez

1

L'ORIENTATION : DÉCOUVRIR LES MÉTIERS

De nombreux témoignages recueillis à l'occasion des consultations et du Grenelle s'accordent sur l'enjeu que représente la découverte des métiers : comment s'orienter vers un métier que l'on ne connaît pas et dont on se fait une fausse représentation ? Ce premier axe s'inscrit résolument dans cette ambition.

MESURE 1. DÉPLOYER ET ANIMER LES ORIENTIBUS SUR LES CINQ DÉPARTEMENTS AUPRÈS DE TOUS LES PUBLICS

Cette première mesure très opérationnelle est le fruit d'un engagement fort de la Région dès le vote du Budget primitif en décembre 2018, qui a souhaité se saisir pleinement de cette nouvelle compétence. Concrètement, un Orientibus sera déployé par département, dont les deux premiers seront livrés à l'automne 2019.

Au regard du succès rencontré par l'Apprentibus et aux attentes constatées par les acteurs éducatifs, cet outil innovant est la pierre angulaire du dispositif territorial de la Région en matière d'orientation. Son objectif est de permettre la découverte en informant sur les métiers et les formations qui y mènent, quelle que soit la voie de formation, scolaire, par apprentissage ou en formation continue, et pour tous les publics.

Selon les actions, l'Orientibus sera destiné :

- aux élèves, comme pour l'Apprentibus ;
- aux parents et aux familles autour d'« apéros orientation » ou de « cafés parents » pour débattre sur l'orientation et évoquer les métiers et les filières...
- aux actifs, aux demandeurs d'emploi ou aux chefs d'entreprise, lors par exemple de *speed dating* de l'orientation organisés dans les communes.

L'Orientibus est un outil collaboratif qui nécessite l'engagement de la communauté « Orientation ». Il a pour objet de faire découvrir des environnements métiers, des nouveaux métiers, notamment par des outils de réalité virtuelle d'immersion ou par la manipulation d'objets pédagogiques...

Outil de proximité, l'Orientibus sera également déployé dans des lieux plus défavorisés pour rééquilibrer l'accès à l'information pour tous, sans oublier d'informer sur les aides permettant aux plus fragiles de concrétiser leur orientation.

MESURE 2. CRÉER UNE ACTION ÉDUCATIVE LIGÉRIENNE DÉDIÉE À L'ORIENTATION ET AUX MÉTIERS DE DEMAIN

Pour donner une nouvelle ambition au Pacte éducatif régional, une nouvelle action éducative sera créée pour favoriser la rencontre entre le monde professionnel et les jeunes. De nouvelles initiatives innovantes, du type « Vis ma vie » avec des rencontres entre des actifs et des jeunes, pourraient être expérimentées ou encore autour de l'apprentissage de la connaissance de soi, pour bien permettre à tous les jeunes de s'orienter en prenant en compte leurs véritables compétences nécessaires au métier choisi.

Cette nouvelle action éducative régionale, travaillée en lien étroit avec les autorités académiques, sera centrée sur l'accompagnement des jeunes à mieux se préparer aux métiers de demain et l'anticipation des évolutions du travail auxquels les jeunes seront confrontés (innovation, numérique, codage...), sans oublier les nouveaux métiers nécessaires à la transition énergétique et environnementale. L'ambition de la Région étant de « rentrer jusque dans la classe » pour porter une proposition riche, partagée, et dont l'objectif sera de présenter mille et un métiers à nos jeunes.

Cette nouvelle action se fera en complément des actions « Appréhender les métiers et découvrir les entreprises » et « Envie d'entreprendre, envie de créer », qui permet chaque année de créer plus de 40 mini-entreprises.

Par ailleurs, la Région sera attentive à associer encore plus fortement le public des parents, acteurs majeurs dans l'orientation des jeunes.

MESURE 3. VALORISER L'IMAGE DES MÉTIERS

Afin de répondre à la loi du 5 septembre 2018 qui dispose d'organiser « des actions d'information sur les métiers et les formations (...) ainsi que sur la mixité des métiers et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes », plusieurs actions de valorisation des métiers seront lancées tant il est important de briser les fausses représentations et d'informer sur la variété des métiers.

Impulser des campagnes de communication thématiques pour sortir des clichés

L'objectif de ces campagnes sera de participer à la promotion ou à la correction d'images des métiers qui ne sont pas connus ou qui n'attirent pas, alors qu'ils offrent de bonnes perspectives d'insertion.

Par exemple, la Région portera une attention au secteur de l'industrie qui attire peu les femmes et pour lequel les besoins de recrutement ne cessent d'augmenter (15% de places vacantes) ; ou encore au secteur sanitaire et social afin de valoriser le métier d'aide-soignant qui souffre d'un déficit de vocations malgré sa forte utilité sociale.

La Région agira également pour développer, chez les jeunes et notamment chez les jeunes filles, le goût des sciences et ainsi les orienter vers des métiers scientifiques, techniques et industriels. Il s'agira de promouvoir des actions très concrètes de découverte de la démarche scientifique, comme la manipulation avec des malles pédagogiques.

Enfin, la Région sensibilisera sur les « métiers verts » regroupant les activités ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles. Secteur en plein essor et très porteur, ces métiers sont principalement exercés par des hommes et uniformément répartis sur le territoire. Il s'agira de faire un focus sur les professions souvent méconnues liées à la production et la distribution d'énergie et d'eau, à l'assainissement, au traitement des déchets, au traitement des pollutions, ou à la protection des espaces naturels.

Lancer des actions d'influence thématiques sur les réseaux sociaux du type « Je choisis mon stage de 3^e »

L'objectif de ces actions virales sera d'animer et rendre plus interactives les campagnes avec, entre autres, des tutoriels thématiques vidéo et la création de « Facebook live métiers » réguliers.

Créer une collection de bandes dessinées sur les parcours d'orientation pour parler de l'orientation différemment

Un appel à projets sera lancé pour créer plusieurs scénarios relatant les difficultés, les outils, les doutes, les solutions dans le processus d'orientation à travers le récit ludique de personnages qui se croisent, qui grandissent et qui confrontent leurs expériences.

Réaliser un film documentaire, en lien avec le parcours de l'Orientibus

L'objectif avec ce film documentaire est de suivre pendant un an les acteurs de l'orientation et les initiatives ligériennes pour ensuite disposer d'un court métrage servant de base au débat avec les parents et les familles lors des ateliers qui seront animés lors des déplacements des Orientibus.

Lancer un concours vidéo « Mon métier, ma passion » pour valoriser les professionnels et enrichir la boîte à outils Orientation

L'objectif est d'inciter tous les passionnés de leur métier à adresser des vidéos mettant en scène leur métier-passion : les trois premiers seront primés. Cet outil permettra aux jeunes de découvrir les métiers différemment.

MESURE 4. LABELLISER ET PROMOUVOIR LES INITIATIVES DES TERRITOIRES

Cette mesure vise à détecter, coordonner, encourager et dupliquer les initiatives locales de découverte des métiers. Concrètement, sur chacun des 18 territoires de « solution emploi », un fonds d'aide sera mobilisé pour soutenir les initiatives locales labellisées. Ces initiatives labellisées devront mobiliser à la fois les établissements scolaires, le monde économique (type les clubs d'entreprises) et les collectivités locales, à l'exemple de l'initiative « C'est dans la boîte ».

MESURE 5. ENCOURAGER LES ENTREPRISES À OUVRIR LEURS PORTES

Les tensions sur le marché de l'emploi et la création de nouveaux métiers se télescopent, et posent la question d'ouvrir toujours plus les entreprises au grand public. Les contributions du Grenelle comme les réflexions des filières montrent qu'il est difficile de choisir d'aller vers une entreprise si on ne connaît pas son activité d'une part, et si on ne connaît pas les métiers qui sont les siens d'autre part. C'est pourquoi la Région souhaite se concentrer sur trois initiatives :

- **poursuivre** le déploiement et la mobilisation des entreprises pour l'accueil de stagiaires dans le cadre de la démarche « Entreprises faites le lien » ;
- **inciter** les entreprises à prendre des stagiaires en se fixant des objectifs dans le Contrat de Croissance Entreprise ;
- **créer** un appel à projets de scénarisation des visites pour inciter à structurer et envisager des ouvertures permanentes d'entreprises à la visite ou à l'accueil de classes. L'idée est de créer un accueil du public permanent et didactique pour mieux faire connaître l'entreprise, ses métiers et ses produits ;
- **renforcer** l'information sur les opérations ponctuelles de portes ouvertes.

MESURE 6. ORGANISER L'ÉDITION 2020 DES OLYMPIADES DES MÉTIERS

Fortement plébiscitée par l'ensemble des acteurs lors des consultations, cette opération des Olympiades devra trouver un nouveau modèle partenarial et financier au regard du retrait de la compétence de l'apprentissage aux Régions décidé par le gouvernement et l'affectation des crédits à d'autres opérateurs.

C'est pourquoi, pour ne pas pénaliser l'édition 2020 et alors même que France Compétence et les OPCO (opérateurs de compétences) ne sont pas encore pleinement opérationnels, la Région a décidé, pour ne pas casser cette dynamique de valorisation des métiers, de financer sur fonds propres l'amorçage de cette manifestation dont les premiers crédits ont été inscrits à la Commission permanente de juin. Ces derniers permettront de lancer la préparation

de cet événement de mars 2020 et les inscriptions des jeunes dès l'été aux pré-sélections de l'automne.

Les sélections régionales des Olympiades serviront aussi de vitrine pour favoriser une approche concrète et réelle des différents secteurs professionnels, de leurs métiers et des évolutions technologiques en cours (numérisation, robotique, maîtrise énergétique, nouveaux matériaux, conception 3D, réalité virtuelle ou augmentée...). En outre, afin de toucher un public d'actifs salariés ou de demandeurs d'emploi, la manifestation comprendra une « nocturne » permettant la rencontre d'anciens médaillés et de professionnels à la recherche de nouveaux collaborateurs.

CONSEIL D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE



© Région des Pays de la Loire / A. Monié - Les beaux matins

2

L'ORIENTATION : CHOISIR SON MÉTIER ET SA FORMATION

L'orientation n'est pas un acte mais un processus de décision. La construction de la décision d'une personne est le fruit d'échanges, de représentations et de connaissances. C'est un arbitrage permanent entre les éléments que la personne connaît, à un moment donné, dans un contexte précis. Dans ce processus, la découverte, étape essentielle, n'est qu'un premier pas vers la prise de décision. C'est pourquoi la Région souhaite développer, avec ses partenaires, des mesures qui vont plus loin que l'information. En effet, notre ambition est de proposer des aides à la décision répondant notamment aux besoins de simplification et de personnalisation, constatées et demandées à de nombreuses reprises lors de cette grande consultation.

MESURE 7. CRÉER UNE BOURSE DE STAGE TERRITORIALISÉE

Le choix de l'orientation se construit en se confrontant à la réalité des métiers. Les initiatives d'expérimentation sont donc essentielles dans le processus d'aide à la décision. C'est pourquoi la Région souhaite s'appuyer sur la bourse des apprentis pour la transformer et l'amplifier en offrant de nouvelles rubriques permettant de faciliter et territorialiser l'accès aux stages.

Ainsi, la Région développera une nouvelle bourse aux stages et des contrats « territorialisés » avec plusieurs rubriques :

- **stage** court au collège/lycée de découverte ou d'observation,
- **stage** long en entreprise,
- **contrat** d'alternance et contrat d'apprentissage.

Par ailleurs, les équipes territoriales de la Région auront pour mission d'animer la bourse de stage en lien avec les acteurs des territoires (les intercommunalités, les clubs d'entreprises, les organisations patronales...) et d'inciter les entreprises à déposer des offres. Cet objectif sera intégré dans la contractualisation avec les branches et les OPCO, ainsi que dans les pactes territoriaux d'orientation.

En outre, dans le cadre du Contrat Croissance Entreprise, les entreprises devront s'engager sur un nombre de stagiaires à accueillir.

Enfin, pour répondre aux nouveaux usages, ce service devra être disponible sur application mobile avec notamment des notifications automatiques au dépôt d'une nouvelle offre de stage par une entreprise.

MESURE 8. FAIRE DE « CHOISIR MON MÉTIER - PAYS DELALOIRE.FR » LE SITE DE RÉFÉRENCE RÉGIONAL DES LIGÉRIENS POUR L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Le défi de ce nouveau site dont la réalisation a été confiée au Carif-Oref est ambitieux. Il s'agit d'offrir un véritable site d'aide à la décision.

« Choisir mon métier » est un portail intuitif d'aide à l'orientation. Destiné aux jeunes et à leurs familles, aux enseignants, aux demandeurs d'emploi, aux salariés ainsi qu'aux entreprises, ce site permettra d'obtenir des informations sur les formations, sur les métiers et sur les secteurs qui recrutent en lien avec son territoire.

Ce nouveau site, doté de fonctionnalités innovantes, permettra, par exemple, des recherches par centres d'intérêt, par familles de métiers ou par compétences. Plus l'utilisateur affina sa recherche, plus le site complètera l'information avec une notation sur le potentiel d'embauche, les données sur la typologie des hommes, des femmes, des salariés, sur l'âge ou encore sur le nombre d'emplois et d'entreprises qui recrutent. Chaque métier renverra vers une fiche spécifique ou vers la chaîne You Tube du portail.

Interactif, ce site intégrera des espaces d'échanges avec des spécialistes du type « Rencontre un pro ». Pour diversifier ces espaces, la Région souhaite développer plusieurs autres espaces : un avec l'enseignement supérieur « Rencontre un étudiant » et un en lien avec les branches et les chambres consulaires, « Rencontre un apprenti ».

Ce portail d'orientation devra être compatible avec les smartphones et les tablettes. Il devra converger vers les autres sites régionaux dans une optique de clarification du service aux usagers.

MESURE 9. CRÉER UN E.PASS ORIENTATION

Pour faciliter l'offre de service, une application mobile interactive sera développée. Son objectif sera double : être à la fois une porte d'entrée servicielle et un espace de dialogue.

L'offre de service devra être pratique, avec la géolocalisation des informations complètes, en renvoyant vers les informations du site « Choisir mon métier » ; pédagogique, en faisant le lien vers des tutoriels ou la chaîne You Tube des métiers ; interactive avec la création d'un chatbox (boîte de dialogue) et des possibilités d'échanges avec un professionnel, et, à partir de 2020, avec un apprenti ou un étudiant. Cette offre devra aussi être utile pour permettre de trouver un stage.

Enfin, pour valoriser les compétences extra-scolaires, la Région expérimentera, dans le e.pass orientation, une initiative « Open-badge » (logiciel libre mondial qui permet de « badger » numériquement des compétences acquises). La Région s'appuiera sur les outils de communication existants, en particulier E-lyco qui est d'ores et déjà mutualisé entre les lycées et les collèges.

MESURE 10. EXPÉRIMENTER LES VOLONTAIRES TERRITORIAUX EN ENTREPRISES (VTE)

Le dispositif Volontaires territoriaux en entreprises, porté par Bpifrance, a été lancé au printemps 2019. L'objectif est d'inciter les étudiants ou les jeunes diplômés à exercer leur alternance ou leur premier emploi (CDD / CDI) dans des PME/PMI dont les objectifs de croissance sont freinés par la difficulté à recruter des talents, soit en raison de la nature même de leur activité (industrie), soit en raison de leur implantation territoriale (faible attractivité, éloignement de grands centres urbains).

Ce dispositif s'incarne par la mise en place d'une plateforme de rapprochement entre l'offre VTE des entreprises (avec un premier niveau de sourcing par Bpifrance au sein de leur communauté excellence : 4500 en France et plus de 230 en Pays de la Loire) et les candidats VTE (partenariats en cours entre Bpifrance et les grandes écoles/universités) pour sensibiliser les étudiants aux atouts d'une première expérience dans ces PME/PMI, notamment en mettant l'accent sur le fait qu'ils pourront plus facilement prétendre à des postes à responsabilités au sein de structures plus petites que dans des grands groupes.

La Région des Pays de la Loire souhaite se lancer la première dans cette expérimentation, notamment au regard de son engagement proactif dans la dynamique French fab.

L'implication régionale pourrait se décliner sous trois axes :

- **aider** le dirigeant d'une PME ligérienne à promouvoir son offre et son entreprise à travers la création d'une vidéoffre qui sera diffusée auprès des futurs diplômés ;
- **soutenir** l'organisation d'une journée d'immersion dans l'entreprise du candidat intéressé par l'offre en accompagnant financièrement son déplacement dans le territoire concerné ;
- **s'engager** en région sur un suivi « qualité » de ce dispositif autour de deux points : intégration (accompagner l'installation sur le territoire du VTE) et promotion (mise en place d'un réseau des ambassadeurs VTE) - communauté entreprises et étudiants.

MESURE 11. LANCER UNE OPÉRATION ANNUELLE « LE MOIS DES MÉTIERS » POUR AIDER À CHOISIR

Cette opération mettra en lumière, pendant un mois, les métiers qui recrutent, les métiers de demain et les formations innovantes par le biais de rencontres, la mise à l'honneur d'actions locales innovantes, la remise de prix du concours vidéo...

La Région s'attachera également à mettre à l'honneur les filières d'excellence pendant ce mois, en s'appuyant notamment sur les initiatives des campus des métiers et des qualifications, le campus des industries navales et l'université des métiers de l'artisanat. L'idée sera de créer et de fédérer les acteurs du monde économique et de la formation, et de renforcer ainsi l'attractivité de la filière en offrant une meilleure connaissance de ses métiers. Les secteurs concernés seront par exemple l'aéronautique, la construction navale, les industries de la mode et du luxe, le nautisme, le bâtiment et les travaux publics, la filière alimentaire, le tourisme et l'automobile sans oublier l'artisanat. Dans un souci de cohérence et de mise en avant des filières, la Région sera attentive à la cohérence des opérations type « Nuit de l'orientation » qui permettent de découvrir les entreprises, ainsi qu'aux salons qui constituent une étape à part entière des parcours de découverte des métiers et des formations proposés à tout élève et à ses parents, du début de son parcours au collège à sa sortie de la voie professionnelle et/ou à l'entrée de l'enseignement supérieur.

MESURE 12. DÉVELOPPER LE FRENCH FAB CHALLENGE

Suite à l'expérimentation initiée en Maine-et-Loire avec l'École des arts et métiers d'Angers, la Région souhaite développer le French fab challenge en l'étendant à d'autres écoles, sur les quatre autres départements, avec un objectif de 50 nouvelles entreprises chaque année dans cette démarche.

Le French fab challenge consiste à faire travailler des étudiants d'écoles d'ingénieur ou de commerce sur des problématiques concrètes exprimées par des PME du territoire, avec un intérêt majeur : celui de rapprocher l'école du monde de l'entreprise.

À la rentrée de septembre 2019, sept écoles de la région vont participer à ce challenge.



© Région Pays de la Loire / J. Herman - Les beaux matins

3

L'ORIENTATION : REBONDIR TOUT AU LONG DE LA VIE

L'enjeu de ce 3^e axe doit répondre à la question que chaque personne se pose ou se posera au cours de sa vie : comment évoluer, progresser ou rebondir tout au long de la vie ? Cette question mérite une attention particulière à la fois en raison du contexte ligérien de l'emploi et en raison de l'attention que la Région porte aux plus fragiles, notamment aux décrocheurs scolaires. Mais cette question est également centrale pour les actifs qui souhaitent se réorienter.

L'enjeu est d'autant plus important que, si une personne a l'assurance de pouvoir évoluer tout au long de la vie, elle sera par conséquent plus libre dans ses premiers choix de carrière ou d'emploi.

MESURE 13. INVESTIR POUR RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Chaque année, on constate un flux régional de décrocheurs, qui s'élève sur l'année scolaire 2016/2017 à 3640 jeunes. Pour inverser la tendance, la Région souhaite expérimenter un soutien et une collaboration avec les plateformes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs, mais également encourager les innovations pédagogiques comme les écoles de production.

Recruter six assistants mis à disposition à temps partagé pour soutenir les plateformes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs et pour travailler avec les référents Orientation des cinq départements.

Au regard des bons résultats des plateformes ligériennes, la Région souhaite expérimenter un appui renforcé de ces plateformes, déstabilisées par l'arrêt des contrats aidés.

Ainsi, dans le cadre de sa compétence en matière de lutte contre le décrochage scolaire, la Région confirme son intention de recruter des assistants de plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs. Ces assistants, au nombre de six, viendront rejoindre à titre expérimental l'équipe d'animation de l'orientation dans chaque département. Ils feront du conseil de proximité (50% du temps de travail) et seront mis à disposition pour partie auprès des directeurs de CIO (50% du temps de travail) pour les plateformes, suivant des modalités à convenir entre le Rectorat et la Région.

Achever le déploiement d'une école de production par département

La Région a fait le choix de soutenir le développement d'un réseau d'écoles de production en Pays de la Loire comme une offre alternative de formation. Ces établissements dispensent une formation sous statut scolaire à des jeunes qui rencontrent des difficultés dans le système éducatif classique scolaire. Il s'agit d'une nouvelle façon d'apprendre par alternance où le « faire pour apprendre » occupe une place primordiale. Intégrés dans de petits groupes, les élèves préparent des formations certifiantes et/ou diplômantes dans une « école - entreprise », lieu unique de formation pratique et théorique où la production réalisée est vendue à des clients réels, instaurant un cadre valorisant et responsabilisant pour l'apprenant.

À ce jour, cinq écoles ont déjà été déployées : deux en Loire-Atlantique, deux en Vendée et une en Maine-et-Loire. Une nouvelle école de production ouvrira à Saumur à la rentrée 2019 proposant une formation en chaudronnerie-soudage.

MESURE 14. PERMETTRE AUX ACTIFS EN TRANSITION PROFESSIONNELLE DE SE RÉORIENTER

Ce Plan « Orientation tout au long de la vie » s'articulera avec la Stratégie régionale emploi, formation et orientation professionnelles. C'est ainsi qu'il sera mis en cohérence avec le Plan de bataille pour l'emploi. En effet, ce dernier porte une attention particulière à cette logique de rebond à travers trois programmes complémentaires :

- **programme PREPA Métiers** pour aider les demandeurs d'emploi les plus en difficulté à définir un projet professionnel et se remettre à niveau ;
- **programme VISA Métiers** pour qualifier les demandeurs d'emploi dans les métiers où des besoins de recrutement sont signalés ;
- **programme ACCÈS Métiers** pour accompagner les demandeurs d'emploi à accéder directement à un emploi repéré, ou à créer / reprendre leur entreprise.

L'apport du Plan de bataille au plan « Orientation tout au long de la vie » est important, car les résultats de l'expérimentation concrète, préalable à un rebond à travers des stages de découverte des métiers, permettent de s'orienter vers une formation et d'oser se tourner vers un métier inconnu.

Ainsi, il pourrait être envisagé de compléter cette offre en créant une bourse recensant les offres de périodes de mise en situation professionnelle, qui facilite le rebond en se projetant concrètement dans un nouveau métier.

MESURE 15. IDENTIFIER LES MÉTIERS QUI RECRUTENT PRÈS DE CHEZ SOI

Changer de métier, se réorienter, envisager un métier connexe près de chez soi sont autant de préoccupations que l'on peut avoir tout au long de la vie.

En dépit du fait que la loi vient de retirer aux Régions le rôle de coordination et de formation des conseillers en évolution professionnelle, le site « Choisir mon métier » sera un outil innovant avec de nouvelles fonctionnalités à destination de ceux qui souhaitent changer de métier ou d'employeur sur leur territoire. Et la nouvelle version de Cléo (« Les clés de mon orientation ») agrègera un ensemble d'informations permettant des recherches par centres d'intérêt, par familles de métiers ou par compétences. Cet outil apportera une information complète, avec une notation sur le potentiel d'embauche, des données sur la typologie des salariés et le nombre d'emplois et d'entreprises qui recrutent sur chaque territoire. Dans une logique de service à chaque étape, il sera possible de dialoguer avec un conseiller.

Cléo complètera de manière numérique la politique de soutien des salons par la Région.

MESURE 16. SOUTENIR, DÉVELOPPER ET DUPLIQUER DES INITIATIVES DE TYPE « SENIOR ACADEMY »

Cette initiative consiste à accompagner sur plusieurs mois un groupe d'une dizaine de demandeurs d'emploi de 45 ans et plus vers un emploi durable, à travers la mise en parrainage par des collaborateurs de ces entreprises. Dans ce cadre, il peut être proposé des enquêtes métiers, des tests de personnalité, des visites d'entreprises, des *jobs datings*, des offres de stages...

Les initiatives de parrainage, à l'image de cette dernière relative à l'emploi des seniors, sont particulièrement intéressantes. Ainsi la Région souhaite également poursuivre son soutien aux lauréats du réseau Entreprendre qui sont parrainés et accompagnés par un chef d'entreprise dans leur orientation ou réorientation vers l'entrepreneuriat.

GRENELLE DE L'ORIENTATION



© RC2C

4

L'ORIENTATION : AGIR ET COORDONNER AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES ACTEURS

Pour déployer sa politique d'orientation tout au long de la vie, la Région souhaite intervenir en complément du Rectorat, de l'État au sens large et des partenaires, dans un souci à la fois d'innovation et d'amplification des actions existantes, qui s'inscrivent déjà dans des relations et des réalisations communes fructueuses, et de coordination des acteurs et des initiatives sur les territoires.

MESURE 17. MAINTENIR LA DYNAMIQUE PARTENARIALE ET TERRITORIALE ISSUE DU GRENELLE

Afin de traduire de manière concrète et opérationnelle les engagements et actions réciproques pris par les différents acteurs, la Région proposera à ses principaux partenaires de signer des conventions qui seront un moyen de maintenir dans la durée l'impulsion de la feuille de route et qui permettront de fixer des objectifs communs évaluables.

Depuis l'adoption du cadre national de référence publié le 6 juin 2019, la première priorité sera d'écrire un cadre régional de référence avec le Rectorat.

Ce cadre régional fixera les engagements réciproques. Il permettra de clarifier les modalités de collaboration en termes de ressources humaines et notamment l'expérimentation pour trois ans, prévue par la loi, de mettre à disposition de la Région des personnels de l'orientation volontaires, dans le cadre de la mise en œuvre de cette compétence renforcée de la Région dans l'orientation initiale.

Sa vocation sera bien de fixer le cadre qui servira ensuite de référence aux avenants des conventions établissements/Région qui viendront clarifier de manière très concrète et opérationnelle l'organisation, la méthode et les outils déployés conjointement dans les établissements.

Cette contractualisation sera un des outils de coordination de la diversité des acteurs.

MESURE 18. ANIMER LES TERRITOIRES EN RECRUTANT UN RÉFÉRENT ORIENTATION PAR DÉPARTEMENT

Sans attendre que toutes les discussions de mise en place de la réforme par le gouvernement soient achevées, la Région s'engage à recruter un référent orientation par département. Sa mission sera d'animer, de dynamiser et de mettre en œuvre de manière très concrète la politique « orientation » de la Région.

Véritable développeur de solutions d'orientation, il travaillera avec l'assistant régional des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs pour intégrer les plus fragiles, dialoguera avec les développeurs économiques pour les métiers en tension et la mise en place des stages. En outre, il travaillera avec le réseau des conseillers « entreprises » pour l'école (ambassadeurs métiers) de l'académie. L'équipe territoriale de l'orientation sera appuyée par une équipe régionale en charge notamment de l'innovation des outils pédagogiques sur les métiers, en lien avec l'Onisep.

MESURE 19. SOUTENIR PAR DES MESURES CONCRÈTES LES ENSEIGNANTS ET LES PROFESSIONNELS

Permettre aux enseignants de découvrir les entreprises en développant les journées immersion métiers sur le modèle de la journée « Être apprenti aujourd'hui », en déclinant par thème : « Être chef d'entreprise aujourd'hui », « Être restaurateur aujourd'hui », « Être artisan aujourd'hui » ...

Promouvoir les bonnes pratiques et les innovations en diffusant les initiatives des collègues et des lycées publics et privés.

Développer de nouveaux outils pédagogiques pour aider les enseignants à guider les élèves dans leur progression vers l'autonomie et le choix des métiers.

Permettre aux enseignants et aux professionnels de l'orientation de se former, de bénéficier de conférences de chercheurs, de rencontres ou de débats.

Diffuser des guides pratiques : comment organiser une visite d'entreprise ? Comment présenter tel ou tel métier à des jeunes ? Comment aborder les enjeux de transition numérique et environnementale dans l'entreprise ?

Une plateforme à destination des professionnels de l'orientation intégrera des repères territoriaux, avec un tutoriel pour apprendre à les utiliser, des webinaires et Mooc's métiers, une liste des contacts des Comités locaux éducation entreprise et des référents métiers, des exemples de bonnes pratiques, une liste des actions favorisant l'ambition scolaire...

Ces actions s'inscriront dans une offre de service plus étoffée issue de l'expression des besoins des établissements via un groupe de réflexion mis en place avec les autorités académiques et les représentants des établissements publics et privés.

MESURE 20. ENCOURAGER L'INNOVATION DANS L'ORIENTATION

Un appel à projets par outil ou portant sur des solutions orientantes innovantes.

L'objectif de cet appel à projets est de tester, de détecter de nouveaux outils type *escape game* ou *serious game* pour diversifier et de faire évoluer l'offre d'outils pédagogiques.

Il sera également utilisé pour tester sur plusieurs établissements des solutions de start-up innovantes pour objectiver si la solution peut être développée (de telles initiatives s'effectueront avec un suivi par la Direction entreprise innovation de la Région des Pays de la Loire).

Détecter et partager les démarches innovantes en les testant dans les collèges, les lycées publics et privés.

Expérimenter une démarche d'écoles orientantes avec deux établissements volontaires (un en milieu rural et un en milieu urbain), concept québécois qui consiste à considérer que l'ensemble de la communauté éducative est concerné par l'orientation. Cette démarche intègre également un entretien annuel sur l'orientation avec l'élève. Cette expérimentation sera conduite avec l'appui d'un doctorant.

S'associer pour développer et construire à plusieurs partenaires des solutions pédagogiques innovantes et structurantes dans le cadre des appels à projets du PIA3 (troisième volet du programme d'investissements d'avenir) :

- Le dispositif ETOILE retenu comme projet innovation pédagogique vise à relever le défi d'accompagnement des jeunes vers l'enseignement supérieur. Il rassemble les trois universités, le Rectorat, le Carif-Oref et la Région.
- La Région des Pays de la Loire souhaite approfondir la mise en adéquation des besoins en compétences des entreprises et les formations du territoire pour répondre concrètement aux attentes des acteurs, à travers notamment les initiatives de projets de « Campus des métiers et de qualifications » ou les projets de « Campus d'excellence » qui seraient labellisés.

MESURE 21. DÉTECTER LES BESOINS DES MÉTIERS DE DEMAIN POUR ADAPTER NOS DISPOSITIFS

Comment détecter les besoins liés aux métiers de demain ? Comment anticiper les tendances des formations et des compétences à développer ? Comment comprendre les choix d'orientation des jeunes ? Comment intégrer les problématiques sociétales de transition numérique ou environnementale ?

Catalyseur de rencontres, la Région animera des rencontres régulières avec les observatoires de branches en animant un « lab d'observation » dont l'objectif sera d'innover pour intégrer les besoins en compétences et en valorisation des nouveaux métiers.

Pour alimenter ces réflexions, une enquête pourrait être commandée sur la trajectoire d'insertion professionnelle des jeunes d'une classe d'âge, sortis de formation initiale, quelle que soit la filière de formation suivie. Cela permettra, à partir d'un échantillon représentatif des jeunes de la région, de donner aux acteurs de l'orientation des données scientifiques et objectives sur l'insertion professionnelle des jeunes et ainsi de faire évoluer les représentations sur les métiers et les parcours.

MESURE 22. ORGANISER TOUS LES ANS UN GRENELLE POUR ÉVALUER LES ACTIONS MENÉES

Un Grenelle annuel de l'orientation sera mis en place. Il pourra être à la fois un moment privilégié de partage entre professionnels et un temps d'évaluation de l'efficacité des politiques publiques qui auront été déployées.

Pour ce faire, les actions devront être conduites en mode projet avec un calendrier prévisionnel de mise en œuvre. Un tableau de bord de suivi des mesures et des engagements devra être bâti. Ainsi, cette feuille de route qui va se mettre en place progressivement pourra être évaluée et amendée le cas échéant, en fonction de la pertinence et du résultat des initiatives mises en place.

Et enfin, outre ce Grenelle, le Comité régional de l'emploi et de la formation professionnelle sera associé à la bonne coordination des acteurs de l'orientation ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des initiatives prises en la matière, sans négliger les réunions trimestrielles des têtes de réseaux et des acteurs de l'orientation qui devront s'assurer d'une bonne coordination des initiatives et développer la professionnalisation des acteurs.

4 AXES / 22 MESURES

AXE I L'orientation : découvrir les métiers

- MESURE 1.** Déployer et animer les Orientibus sur les cinq départements auprès de tous les publics
- MESURE 2.** Créer une action éducative ligérienne dédiée à l'orientation et aux métiers de demain
- MESURE 3.** Valoriser l'image des métiers
- MESURE 4.** Labelliser et promouvoir les initiatives des territoires
- MESURE 5.** Encourager les entreprises à ouvrir leurs portes
- MESURE 6.** Organiser l'édition 2020 des Olympiades des métiers

AXE II L'orientation : choisir son métier et sa formation

- MESURE 7.** Créer une bourse de stage territorialisée
- MESURE 8.** Faire de « choisirmonmétier-paysdelaloire.fr » le site de référence régional des ligériens pour l'orientation tout au long de la vie
- MESURE 9.** Créer un e.pass orientation
- MESURE 10.** Expérimenter les Volontaires territoriaux en entreprises (VTE)
- MESURE 11.** Lancer une opération annuelle « le mois des métiers » pour aider à choisir
- MESURE 12.** Développer le French fab challenge

AXE III L'orientation : rebondir tout au long de la vie

- MESURE 13.** Investir pour renforcer les dispositifs de persévérance scolaire
- MESURE 14.** Permettre aux actifs en transition professionnelle de se réorienter
- MESURE 15.** Identifier les métiers qui recrutent près de chez soi
- MESURE 16.** Soutenir, développer et dupliquer des initiatives de type « Senior academy »

AXE IV L'orientation : agir et coordonner au service de la performance des acteurs

MESURE 17. Maintenir la dynamique partenariale et territoriale issue du Grenelle

MESURE 18. Animer les territoires en recrutant un référent orientation par département

MESURE 19. Soutenir par des mesures concrètes les professeurs et les professionnels

MESURE 20. Encourager l'innovation dans l'orientation

MESURE 21. Détecter les besoins des métiers de demain pour adapter nos dispositifs

MESURE 22. Organiser tous les ans un Grenelle pour évaluer les actions menées

Région des Pays de la Loire . Octobre 2019
Directrice de la Publication : Christelle Morançais
Mise en page : Direction de la communication
Impression : Hauts de Vilaine



Agissez pour
le recyclage des
papiers avec
la Région des
Pays de la Loire
et Ecofolio.



#pdorientation

ORIEN- TATION